

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - FÉVRIER 2020

GENAPPE



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

CINÉ-CLUB, LA PREMIÈRE

P. 3

LES VNOUS, QUI SONT-ILS ?

P. 4

DRAMACT'IC: PAROLES DE FRIC

P. 6

JE PÉDALE POUR MA FORME

P. 11

COMPRENDRE LE BUDGET 2020

P. 8-9



**PARTICIPEZ AU
GRAND NETTOYAGE
DE PRINTEMPS 2020**

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 14



LE MOT DU BOURGMESTRE

Nous apprécions tous nos chemins de campagne et attendons le printemps pour en profiter à nouveau au maximum. Malheureusement, les dépôts sauvages sont encore très fréquents et difficiles à contrôler. Les ouvriers communaux sont très souvent mis à contribution pour enlever ces déchets et garder notre campagne aussi propre que possible. Ils ne sont pas les seuls à participer à cet effort de propreté : l'année dernière vous avez été nombreux à participer au Grand Nettoyage de Printemps Bewapp et vous avez ramassé quantité de déchets le long de nos routes et sentiers de promenades. Je vous en remercie une nouvelle fois et je compte sur votre participation pour la 6ème édition qui se déroulera du 26 au 29 mars prochains.

Vous verrez dans les pages de ce journal la présentation de deux nouveaux agents de quartier. Je leur souhaite la bienvenue et j'en profite pour rappeler leur rôle et leurs missions : ils veillent à la qualité de vie et à la sécurité dans leur quartier. Ils sont le lien entre les citoyens et les autorités de la Ville ou les autorités judiciaires. Leurs missions sont multiples : ils se rendent au domicile des habitants dans le cadre d'une inscription, d'une radiation, d'enquêtes de cohabitation ou pour certains devoirs à la demande des autorités judiciaires par exemple. Lors de conflits familiaux ou de voisinage, l'agent de quartier met sa connaissance et son expérience en pratique pour apaiser les tensions et, si possible, dégager des solutions équitables. Cependant, l'agent de quartier demeure avant tout un fonctionnaire de police. Il n'est en aucun cas un assistant social, ni un juge de paix, ni un médiateur. Leur travail est appréciable pour régler certaines situations particulières mais aussi pour le bien-être et la sécurité de tous.

La sécurité passe aussi par une meilleure connaissance des personnes qui nous entourent et un accueil de qualité des personnes migrantes qui passent dans notre commune, hébergées quelquefois chez des citoyens de Genappe. Nous nous sommes déclarés « commune hospitalière » pour garantir cet accueil de qualité et une sensibilisation aux questions de l'exil et des migrations. Le Centre culturel propose des activités dans ce sens au début du mois de mars, nous enchaînerons et en reparlerons le mois prochain alors que certains s'expriment déjà sur le sujet dans les pages qui suivent.

Enfin, vous trouverez également dans ce journal une explication du budget communal. Bien souvent dans ce Journal, nous parlons du budget communal, du budget ordinaire ou extraordinaire, des investissements, des recettes et des dépenses ... Comment faut-il comprendre ces termes ? Qu'est-ce que cela signifie ? J'ai tenté de répondre à ces questions dans une présentation simple et claire du budget communal. Je vous invite à découvrir cet article, comme tous les autres qui forment ce Journal de Genappe, un peu plus épais que d'habitude, tant il y a des événements à annoncer et à mettre en avant ! Bonne lecture à tous !

Gérard Couronné
Bourgmestre



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK
FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE



SOIRÉE DANSANTE + REPAS : FAIS PAS GENRE !

Si tu es un homme, alors tu es fort et courageux, viril et tu ne pleures pas. Si tu es une femme, tu es sensible et tu aimes t'occuper des autres, surtout des enfants car c'est bien connu, tu as l'instinct maternel.

Ras le bol des stéréotypes ? Si oui, soyez des nôtres le 6 mars pour une soirée déjantée sur le genre ! Homme ? Femme ? Ni l'un ni l'autre ? Le Centre culturel et la Maison de jeunes « le bug-1 » vous préparent un joyeux chamboulement des idées préconçues, un repas et une soirée dansante !

Le 6 mars, changez donc de

genre, gardez le même, n'en choisissez aucun, venez vivre une expérience insolite, déguisements et accessoires seront à disposition pour s'amuser des identités ! Dans le cadre du Focus 8 mars.

Renseignements :

Soirée « Fais pas genre ! » - 12€ pour le repas et le prêt d'accessoires.

Le vendredi 6 mars à 19h
Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles, Genappe
Infos : 067/77 16 27
www.ccggenappe.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique



UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU RELAIS DU VISITEUR

C'est reparti pour un tour ! Au mois de janvier, l'équipe du Relais du visiteur s'agrandit. Stéphanie Labie rejoint l'aventure du GAL avec plein de beaux projets en tête... L'année 2020 mettra l'accent sur le tourisme vert et le cyclotourisme. Au menu : redynamisation des sentiers de promenades,

développement de circuits thématiques, développement de jeux-aventure et mise en valeur du petit patrimoine !

Rendez-vous toute l'année dans nos bureaux pour venir déguster de nombreux produits locaux. Jus de fruits, bières, liqueur, miel, thé et chocolat, il y a

de quoi ravir vos papilles. Envie de partager un projet ou une idée ? Rendez-vous au Relais du visiteur

Relais du Visiteur
38 rue de Bruxelles
1470 Genappe
067/77.23.43
info@relaisduvisiteur.be



« UNE AFFAIRE DE FAMILLE », PALME D'OR AU FESTIVAL DE CANNES

En 2020, « Une affaire de famille » de Hirokazu Kore-Eda (« Shoplifters » dans sa version originale), inaugurera le ciné-club citoyen. Un film qui retrace avec douceur les liens qui unissent une famille et les instants simples de la vie. Palme d'or à Cannes en 2018 et par le César du Meilleur Film étranger en 2019.

L'histoire
Au retour d'une nouvelle expédition de vol à l'étalage, Osamu et son fils recueillent dans la rue

une petite fille qui semble livrée à elle-même. D'abord réticente à l'idée d'abriter l'enfant pour la nuit, la femme d'Osamu accepte de s'occuper d'elle lorsqu'elle comprend que ses parents la maltraitent. En dépit de leur pauvreté, les membres de cette famille semblent vivre heureux – jusqu'à ce qu'un incident révèle brutalement leurs plus terribles secrets...

La projection sera suivie de l'intervention de Guy De Backer,

directeur d' « Alternatives familiales », un service d'accompagnement en accueil familial (SAAF).

Renseignements :
Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be
« Shoplifters » de Hirokazu Kore-eda - Drame, Japon, 120', 5€
Le jeudi 20 février au Monty rue de Charleroi à Genappe, 58 - Infos : 067/77.16.27
www.ccgenappe.be



« L'EAU SACRÉE », À LA RENCONTRE DE LA SEXUALITÉ RWANDAISE

Les Rwandais seraient-ils les héritiers d'une autre façon de faire l'amour ? Le plaisir féminin y est-il vraiment central ? « L'Eau sacrée », documentaire d'Olivier Jourdain qui sera projeté au 38, Carrefour culturel, le 10 mars, part en quête de l'eau sacrée, celle qui jaillit du corps des femmes.

Guidé par Vestine, star extravagante des nuits radiophoniques, le film nous dévoile avec humour

et spontanément le mystère de l'éjaculation féminine. Au-delà de la découverte de pratiques sexuelles, il s'agit de paroles, de partage et de transmission.

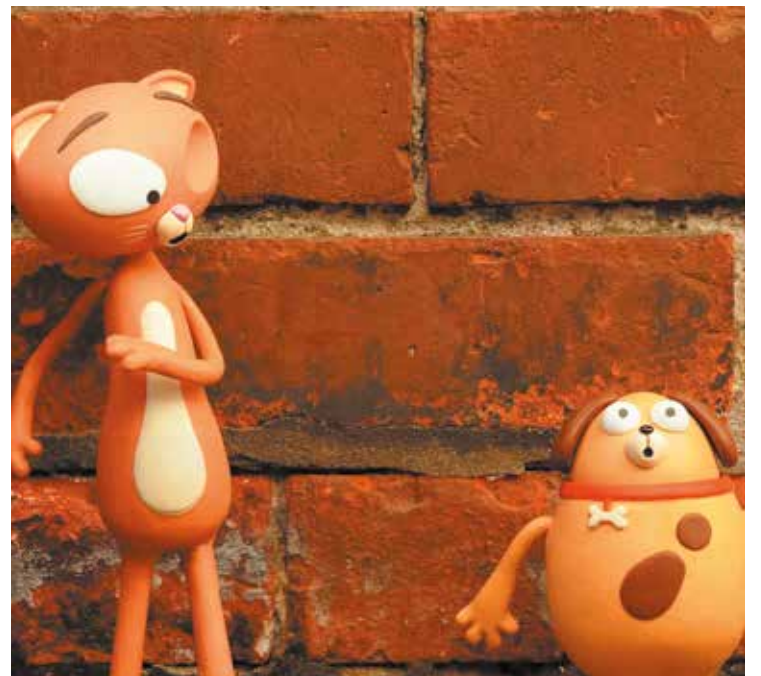
« L'Eau sacrée » dresse le portrait intime d'un pays et de son rapport à ses traditions.

La projection sera suivie d'une discussion animée par Nicole Cossin. Dans le cadre du Focus 8 mars.

Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

« L'Eau sacrée » d'Olivier Jourdain, Documentaire, Belgique
Le mardi 10 mars à 20H
Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles, Genappe
Infos : 067/77 16 27
www.ccgenappe.be



TOUR DU MONDE EN FAMILLE

Que signifie l'expression « Genappe, commune hospitalière ? » Qu'est-ce qu'un hébergeur ? Un hébergé ? Comment aider les personnes réfugiées ?

A travers une série d'activités à vivre en famille, le dimanche 1er mars sera l'occasion d'aller à la rencontre d'autres cultures, du monde et de l'autre.

Voici le programme :

A 10h : Projection de courts métrages sur la différence, l'exil, les réfugiés, suivi d'une animation par la bibliothèque de Genappe (90' pour les deux activités). Dès 5 ans. Pensez à réserver !

A 14h, 15h et 16h : Atelier cuisine du monde à vivre en famille, par Little Green Box (Dès 5 ans, 60'). Pensez à réserver !

A 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30 : Atelier musique « Instruments du monde », par Philippe Cap (30'). Pensez à réserver !

De 14h à 16h : Coin jeux de société pour parcourir le monde, par les Choses chouettes
De 13h à 18h : Expo/vente autour du thème

des Frontières, par les Ateliers du Léz'arts au profit de Genappe solidaire

- Coin lecture pour les petits
- Stands informatifs sur la question des réfugiés et de l'hébergement
- Récolte de produits d'hygiène pour les femmes réfugiées, par Solidaris
- Frigo solidaire
- Bar Oxfam

De 18h à 20h : Apéro/auberge espagnole. Apportez un plat à poser sur la table et à partager ! Invités, hébergeurs, intéressés ou simplement curieux, tout le monde est bienvenu à ce moment convivial et festif.

Une initiative du Centre culturel, de la Ville de Genappe et de Genappe Solidaire.

Réservation au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be.

Renseignements :

Journée en famille, le dimanche 1er mars 2020 - Activités entièrement gratuites !
Au 38, Carrefour culturel - 38, rue de Bruxelles, Genappe - Infos : 067/77 16 27
www.ccgenappe.be



VNOUS, UN FILM À VIVRE ENSEMBLE

Le 1er mars, le 38, Carrefour culturel, ouvrira ses portes aux familles afin de leur permettre d'éveiller leurs sens à d'autres cultures, au monde et à l'autre. Une journée pour mieux comprendre l'expression « Genappe, commune hospitalière ».

En préambule de ce rendez-vous familial et instructif, le vendredi 28 février, le Centre culturel et Genappe Solidaire vous invitent à la projection de « VNOUS », documentaire de Pierre Schonbrodt, produit par le Centre d'Action Laïque.

L'histoire

Qui sont ces hébergeurs qui accueillent des migrants chez eux ? Qui sont ces migrants ? Depuis quelques années, des citoyens belges se mobilisent pour accueillir ceux que l'Europe rejette hors de ses frontières quotidiennement. Ils se sont appelés les « VNous », un néologisme – contraction de vous et nous – devenu la marque de fabrique de ces citoyens. Pendant un an, le réalisateur de ce film s'est invité au domicile de ces résistants à une politique ferme et inhumaine. La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur et le CRIBW.

Dès 18h30, repas proposés au profit de Genappe Solidaire: 15€/adultes - 8€/12 ans.

Une initiative du Centre culturel, de la Ville de Genappe et de Genappe Solidaire.
Réservation indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

Le vendredi 28 février à 20H au MONTY 58, rue de Charleroi
Projection gratuite
En partenariat avec Genappe Solidaire - Infos : 067/77 16 27
www.ccgenappe.be



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE

Comme Chez Vous
Immobilier

Vous avez un projet immobilier ?

VOUS SOUHAITEZ UN CONSEIL PROFESSIONNEL?
J'HABITE ET JE TRAVAILLE DANS VOTRE COMMUNE.
APPELEZ MOI!

Didier Piraux
0476 98 62 88



FOCUS 8 MARS !

Chaque année, le 8 mars, Journée internationale pour les Droits des Femmes, est l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Une date que nous aimons célébrer à travers une variété de propositions où la femme

est mise à l'honneur dans sa diversité, dans sa façon d'être au monde. Film, soirée dansante, débat, conférence gesticulée... du 6 au 19 mars, ne loupez pas nos rendez-vous ! En partenariat avec le Bug-1.



FOCUS 8 MARS : FAIRE GRÈVE AVEC CENDRILLON

Ce 11 mars dans le cadre du « Focus 8 mars » (Journée Internationale pour les droits des femmes), le Centre culturel et la Maison de jeunes vous convient à la conférence gesticulée de Karima Ghailani, « Cendrillon Fait Grève ». Une conférence gesticulée est un style de spectacle à l'intersection du théâtre et de la conférence académique. C'est vivant, drôle et émouvant.

« Fruit d'origines mixtes, je ne suis ni noire, ni blanche. Au carrefour d'identités multiples et revendiquées : je suis bruxelloise, ni franchement marocaine, ni tout à fait espagnole, mais femme et maman à la fois, cadre et célibataire aussi.

Dans les étagères du supermarché des clichés en tout genre, je n'ai heureusement jamais trouvé ma place. Car je suis « zèbre », bercée par les contes de fées, mon préféré : Cendrillon !

Mais cette Cendrillon a subi des déconvenues et s'est rebellée, elle ne croit plus au prince charmant qui viendrait la délivrer d'une domination pour lui en imposer une autre, mais en l'Autre comme un allié. Elle s'écrit une autre vie que celle qu'on lui avait défini, elle prend conseil auprès de sa marraine Olympe et de ses nombreuses grandes sœurs : Christine, Simone, Virginia, Angela, Virginie, Benoîte... Confrontée aux injustices matérielles que le système patriarcal lui impose, elle interroge sa (pré) destinée aux vues de statistiques percutantes et décide de ne plus la subir, de se mettre en marge, de se mettre en grève et de prendre la parole. »

Le mercredi 11 mars 2020 à 19h au Carrefour culturel Le 38.

Réervations au 067/77 16 27



LES ATELIERS DU LEZARTS

Des stages artistiques et des journées créatives pendant les vacances de Carnaval et de Pâques !

Créer des masques, fêter le carnaval en famille le temps d'un après-midi, s'initier à la sculpture et découvrir la matière, s'essayer à la création d'une BD, explorer le stylisme et la couture, observer la nature et créer carnet de petites merveilles et enfin, donner vie à de petites poules et lapins de Pâques...voici ce qui vous attend pendant les vacances de Carnaval et de Pâques

aux Ateliers du Léz'Arts !

Tous les détails sont sur notre site : www.lesateliersdulezarts.be

Pour les adultes, un atelier modèle vivant aura lieu le Dimanche 9 février, de 10h à 13h.

Les stages sont ouverts aux enfants, ados et adultes. Réservations obligatoires au 0488/899.378 ou cecgenappe@gmail.com

Prix : Stages créatifs entre 65€ et 120€ en fonction du nombre de

jours de stage.

Prix dégressif dès la 2ème inscription d'un membre d'une même famille.

Dimanche en famille (carnaval) : 7€/adulte – 3€/enfant
Atelier Modèle vivant : 15€/personne

Les Ateliers du Léz'arts

Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe
0488/89.93.78
cecgenappe@gmail.com
www.lesateliersdulezarts.be



KIDS PARTY : CONCERT DE SUPERSKA !

Ton premier concert avec les copains... c'est ce soir ! Laisse tes parents à la maison et rejoins-nous au 38, Carrefour culturel, pour danser sur les sons rock'n'roll de « SuperSka », un groupe de cinq vaillants musiciens déjantés... Sors ta plus belle tenue et fais-toi plaisir, c'est carnaval ! PAF : 5€ pour le concert, un croque-monsieur et les boissons. Ppsst : les parents sont interdits !

Conçu sur mesure pour le jeune public, « SuperSka », groupe qui oscille entre jazz, ska, calypso et rock, fait la part belle à la créativité, aux jeux et à la participation active des petits ! SuperSka part au secours de leur trépidante envie de bouger au son d'une musique irrésistiblement énergique. Débordant d'imagination, trop peu sérieux mais si généreux, les musiciens sont prêts à tout pour leur donner la banane !

Réservez indispensable au 067/77 16 27 ou reservation@ccgenappe.be

Renseignements :

Kids party : concert de SuperSka
Le mardi 25 février 2020
De 18H à 20H
A partir de 6 ans, 5€
Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles, Genappe
Infos : 067/77 16 27
www.ccgenappe.be



HABITER LOUPOIGNE, C'EST PARTI !

Chaque année ou presque, le Centre culturel pose ses valises au cœur d'un village de la commune de Genappe, le temps d'un projet participatif. En 2020, nous prendrons la direction de

Loupoigne ! Pendant plusieurs mois, nous irons à la rencontre des habitants, afin de réfléchir avec eux au regard qu'ils portent sur leur territoire à travers une série d'activités qui sera

construite avec les habitants. Pour être tenu au courant des activités, rendez-vous sur notre site Internet ou demandez des infos à Charlotte : charlotte@ccgenappe.be



THÉÂTRE DIALECTAL WALLON

Què l'timps passe rate ; nos dallons co passer d'sus lès plantches . Vos qui aiméz bè d'rîre , vos qui aiméz bé pârlér ou bé causéz walon C'est l'ocâzion dè v'nu passer in bon moumint aveu nos ôtes. Pou l'sêzième anéye , èl troupe dialèctale walone « El Fine Equipe » à l'onneûr dè

vos présintér ène comédiye en trwès akes da Christian Derycke « Qui c'qu'a yeu c'n'idéye folle ... ! » comédie en trois actes de Christian Derycke

Calendrier
Le 13 mars 2020 à 19 h 30
Le 14 mars 2020 à 19 h 30
Le 15 mars 2020 à 15 h 30
Le 20 mars 2020 à 19 h 30

Le 21 mars 2020 à 19 h 30
Le 22 avril 2020 à 15 h 30

Renseignements :
Salle communale de Loupoigne, rue du centre 28 A. Réservations souhaitées au prix de 8 € (Les places sont numérotées) auprès de Léopold Gossiaux 067/77.37.79

LA TROUPE DRAMACT'IC PRÉSENTE

PAROLES DE FRIC

UNE COMÉDIE DE RAY CONNEY ADAPTION DE STEWART VAUGHAN & MARTINE WILLEQUET

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU MONTY
58 RUE DE CHARLEROI - 1470 GENAPPE

20H00 VENDREDI 27 MARS 2020

20H00 SAMEDI 28 MARS 2020

15H00 DIMANCHE 29 MARS 2020

Infos et réservations: www.dramactic.be - 0486/46.14.07 - 10€/place

Avec Rita Vitoux, Muriel Cambier, Amandine Van Grootenbruel, Olivier Debouck, Vincent Scruel, Bryan Marchand et Marc Potvin

LA TROUPE DRAMACT'IC PRÉSENTE " PAROLES DE FRIC "

Une première au Monty pour DramAct'ic

Après 15 ans et 15 spectacles à la salle communale de Loupoigne, la troupe de théâtre amateur « DramAct'ic » aura le plaisir de jouer sa prochaine comédie au Monty à Genappe.

« Petit employé modèle coulant des jours trop monotones, Georges rejoint un soir son domicile muni d'une mallette qu'il a échangée par mégarde avec la sienne. Il y découvre une énorme somme d'argent et décide de changer de vie...

Essayer de s'enfuir avec de l'argent volé quand tout le monde veut vous retenir et que des gens pas très contents s'invitent à l'improviste, ça gâche forcément la soirée d'anniversaire...

À partir d'une méprise se succèdent d'incessants rebondissements, une cascade de mensonges et une escalade d'évènements imprévus. D'engrenage en engrenage,

le vaudeville fait claquer les portes, tressauter la réalité et courir tout le monde. Des imbroglios qui ne cessent de susciter l'hilarité» ;

Ce vaudeville contemporain est signé par l'auteur anglais Ray Conney. La troupe jouera la version présentée au Théâtre Royal des Galeries et adaptée par Martine Willequet et Stewart Vaughan.

Sur scène, vous retrouverez Rita Vitoux, Muriel Cambier, Amandine Van Grootenbruel, Vincent Scruel, Olivier Debouck, Bryan Marchand, Patrick Anrijs et Marc Potvin.

Rendez-vous au 58 de la rue de Charleroi, au Monty, 10€ la place

- Vendredi 27 mars 2020 à 20h00
- Samedi 28 mars 2020 à 20h00
- Dimanche 29 mars 2020 à 15h00

Renseignements :
Marc Potvin 0486/46.14.07 ou www.dramactic.be



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

PETITS SENTIERS GRANDS CHEMINS



Accompagnement enfants/adolescents à besoins spécifiques

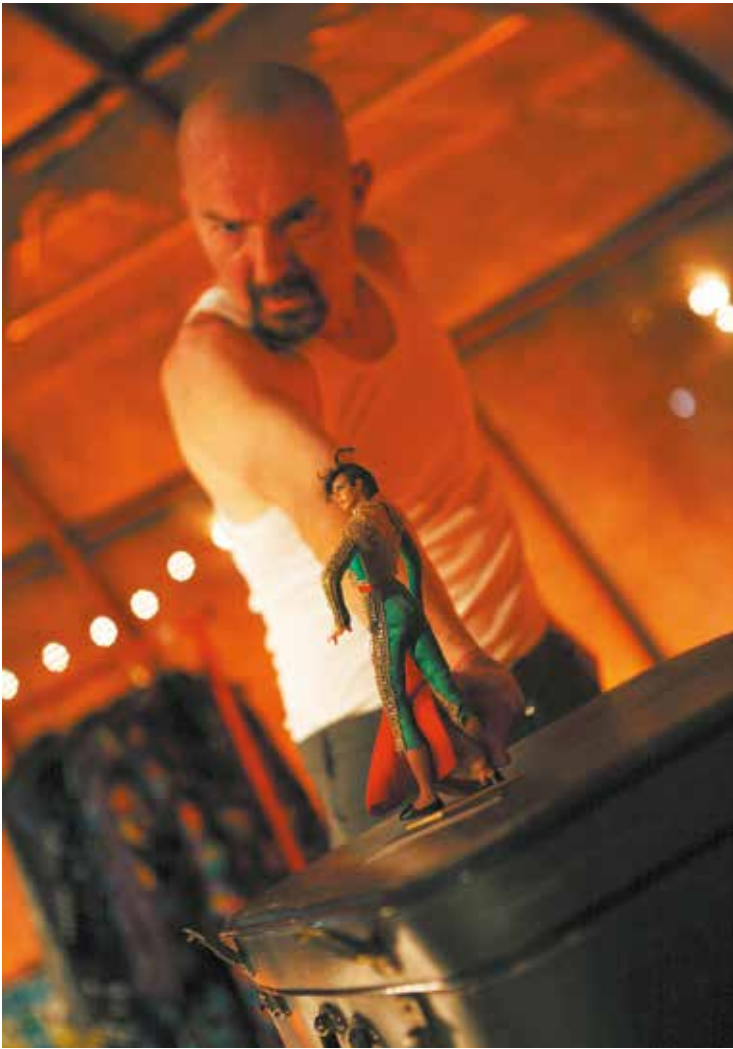
Difficultés d'apprentissage
Décrochage scolaire

Orientation/soutien études pour jeunes adultes

Coaching adultes et familial

Patricia Revesz
Tél: 0473 32 25 79
sentierschemins@gmail.com
Bousval - Nivelles

<https://www.petits-sentiers-grands-chemins.be>
Facebook: Petits sentiers et grands chemins



AVEZ-VOUS ENCORE ENVIE DE PERDRE LA BOULE ?

Alors ne ratez pas ce spectacle de théâtre d'objet déjanté programmé par le TOF THEATRE dans le cadre des Coups de cœur du Tof au Monty ! **Arm** Mireille & Mathieu (Belgique-Flandre) Théâtre d'objet et comédiens.

ARM mêle avec un heureux désordre, manipulation d'objets et jeu de comédiens...

Mireille & Mathieu déballent leur bazar sur un marché aux puces. Au milieu de ce grand fatras, les objets semblent contenir des histoires...

Pleines de poésie, souvent aussi cruelles que comiques, les saynètes se suivent à un rythme effréné.

Si vous aimez l'humour à la fla-

mande décomplexé, excessif, déjanté, l'écriture automatique et le surréalisme belge...

Vous aimerez ce spectacle irracontable où se succèdent scènes absurdes et hilarantes sur l'amour, la violence et le jeu... par Mireille & Mathieu ces « Punks du théâtre de marionnettes », un titre dont ils sont très fiers !

Renseignements :

Vendredi 6 mars - 20H30 au Monty- 58 rue de Charleroi 1470 Genappe www.lemonty.be
Organisé par le Tof Théâtre
Tout public à partir de 6 ans.
PAF : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants) Réservations obligatoires par mail : reservation@lemonty.be

TOM-TOIT

TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



« Chaque période difficile de l'Histoire lance les réfugiés sur les routes de l'exode »

P. Olbrechts

GENAPPE SOLIDAIRE, LA SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS S'ORGANISE

Plusieurs Genappiens se montrent hospitaliers et participent aux actions de solidarité envers les réfugiés sans abri du parc Maximilien à Bruxelles. Ils font preuve d'un minimum d'humanité en étant compatissants avec ces jeunes d'Afrique ou du Moyen-Orient. Ceux-ci arrivent chez nous après un voyage long et éprouvant. Pour traverser tant de pays, tant d'épreuves, ils ont dû se montrer débrouillards, entreprenants, démontrer un caractère fort. En Europe, démunis financièrement et aussi culturellement (les langues et les coutumes sont tellement différentes !) ils souffrent d'isolement, de rejet parfois, et de la difficulté de se retrouver ballottés dans le système d'asile européen.

La question des réfugiés et des migrants est sensible chez nous actuellement. Pourtant, chaque période difficile de l'Histoire les lance sur les routes de l'exode. Pensons aux réfugiés forcés au travail obligatoire en Allemagne en 1915 lors de la Grande Guerre, aux Français évacués de la ligne de front à Henin-Beaumont en 1916, venus par milliers entre Nivelles et Wavre, accueillis par une population pourtant bien démunie. Pensons aux Belges fuyants devant l'avancée allemande en 1940, accueillis en France pendant plusieurs mois. Rappelons-nous la petite fille juive accueillie par la famille de Joseph Legros à l'avenue des Combattants à Noirhat durant la guerre entre 1942 et 1945, inscrite sous un faux nom à l'école Sainte-Marie de Bousval. La famille a reçu la médaille du Juste parmi les Nations. Rappelons-nous les réfugiés hongrois en 1956, les Tchèques en 1968 après le Printemps de Prague ou encore les boat people vietnamiens.

Être solidaire avec les réfugiés du parc Maximilien, c'est leur offrir l'hospitalité, c'est-à-dire leur offrir un toit, un repas, une lessive, des soins, du réconfort. C'est leur offrir un havre où ils peuvent se poser un petit peu, dans leur parcours si dur, si inhumain. Pour répondre aux besoins matériels liés à l'hébergement, le groupe Genappe

Solidaire a été créé en mars 2018. Il réunit les habitants de la commune de Genappe qui participent aux actions de solidarité, que ce soit en hébergeant, en offrant une lessive, en gérant le Frigo Solidaire, en offrant un transport...

Il y a beaucoup de façons d'être solidaire. Et si vous aussi vous voulez participer à cet élan de solidarité ? Rejoignez-nous, contactez-nous via notre page Facebook, Genappe Solidaire. Ou en adressant un email à Bénédicte de Neuter (bene.de-neuter@gmail.com) 0477810499 Soyons fiers de l'hospitalité offerte, elle est le fondement de la civilisation européenne. La Ville de Genappe l'a bien compris. En s'engageant comme commune hospitalière et elle accompagne l'élan de solidarité en soutenant les hébergeurs et en fournissant une information objective à la population.

Genappe, une Commune Hospitalière qui lutte contre les préjugés !

« Ils nous envahissent ! Ils menacent notre économie ! Ils sont trop différents ! Peut-être même qu'ils sont dangereux ? »

Ces remarques, la plupart des hommes et des femmes qui ont un jour quitté leur pays en quête d'une vie meilleure les ont déjà entendues. Car l'arrivée de nouveaux venus dans une société suscite toujours des réactions variées : de la curiosité, de l'hospitalité, mais aussi du rejet ou de la peur. Peur pour son identité, peur pour sa sécurité, peur pour son argent.

Ces inquiétudes sont bien souvent fondées sur une vision partielle de la réalité, qui se traduit par des préjugés. Chaque mois, nous nous attaquerons à déconstruire les préjugés que l'on entend le plus souvent aujourd'hui en Belgique... Dans l'espoir d'informer, d'enrichir la réflexion et de montrer que l'immigration est d'abord une opportunité pour nos sociétés. La question du mois : « Tous migrants ? Pourquoi migre-t-on ? » Selon les Nations Unies, le terme "migrant" désigne "toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus

d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer". Qu'on soit né au Nord ou au Sud, et qu'on nous appelle "expatriés", "réfugiés" ou "sans-papiers", nous sommes donc nombreux à être migrants. Et ce n'est pas nouveau. De tout temps, des êtres humains ont migré, pour assurer leur survie ou dans l'espoir d'un avenir meilleur.

On oublie parfois qu'au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, par exemple, plusieurs dizaines de milliers de Belges ont fui la misère pour aller s'installer au Canada et aux États-Unis, et que plus d'un million de Belges ont cherché refuge à l'étranger au cours de chacune des deux guerres mondiales.

Pour reprendre les termes de François Crépeau, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits des migrants, "la migration est une réponse normale aux défis économiques, sociaux, politiques et environnementaux. Elle fait partie de l'ADN de l'humanité". Pourquoi migre-t-on ? Parmi ces personnes que l'on appelle "migrants", chacune a son histoire, ses raisons. Certaines sont poussées à l'exil par la guerre, les persécutions et les violations des droits fondamentaux. On parle alors de "réfugiés". D'autres quittent leur pays pour rejoindre leurs proches, pour poursuivre leurs études, pour travailler... Mais la plupart du temps, les raisons qui poussent une personne à quitter son pays sont multiples. Il est donc illusoire de vouloir ranger les migrants dans des catégories bien distinctes.

Il faut également se méfier de notre tendance à poser un jugement de valeur, à vouloir distinguer les "bons migrants" (en général les réfugiés, ceux qui n'ont "pas eu le choix") des "mauvais migrants" (ceux que l'on qualifie de "migrants économiques"), et à ne faire preuve d'empathie qu'envers les premiers.

(Extrait de la brochure « Réfugiés et Etrangers, petit guide anti-préjugé », Ciré 2019)



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL 2020

Un budget communal, ça sert à quoi ?

Chaque année, le Conseil communal (qui agit comme le parlement) doit voter son budget pour l'année suivante. Celui-ci est présenté dans un document annuellement et reprend les prévisions, estimations, recettes et dépenses susceptibles d'être effectuées par la Ville pour l'année à venir.

C'est finalement un outil de gestion qui traduit la volonté politique des dirigeants de Genappe. Celui-ci a d'ailleurs été approuvé par le Conseil communal le 17 décembre 2019.

Que va-t-on réaliser en 2020 ? Dans quoi allons-nous investir ? Quelles sont nos ressources ?

Comment seront-elles utilisées ?

Nous allons tenter de répondre à ces questions dans les lignes qui suivent.

Un Budget communal, comment ça marche ?

Le budget communal est divisé en deux parties

1. Budget ordinaire

- Ce sont les frais de fonctionnement de la Ville
- Les recettes et les dépenses récurrentes chaque année
- Ex : rémunérations, cotisations sociales, les charges financières, la dotation CPAS ou de la zone de police, le Fonds des communes, les dividendes...17 décembre 2019.

RECETTES DE 19.136.00 € pour couvrir les dépenses prévues pour 2020 de 18.893.000 €

2. Budget extraordinaire

- Ce sont les investissements sur le long terme
- Les recettes et les dépenses d'investissement
- Ex : les gros travaux de réfection de voirie, l'achat ou la vente de bâtiments, les subsides pour investissement, les nouveaux emprunts...

INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2020 de 8.974.073 €

Pour couvrir nos dépenses ordinaires, nous pouvons compter sur des recettes à hauteur de 19.136.00 €. D'où viennent-elles ?

Principalement de la fiscalité communale, du fonds des communes (un subside de la Région wallonne) et des taxes additionnelles à l'Impôt des Personnes physiques et au précompte immobilier.

Nous prévoyons des dépenses ordinaires à hauteur de 18.893.000 €.

Le premier résultat du budget laisse donc entrevoir un résultat positif de 243.000 € au budget ordinaire. Cela signifie que nous couvrons toutes nos dépenses ordinaires par nos recettes ordinaires avec une marge positive de 243.000 €.



Cette marge positive va alimenter un boni global dont nous disposons, car cela fait plusieurs années que, grâce à une bonne gestion financière de la Ville, nous réalisons un résultat positif à l'exercice propre. Ce boni global est aujourd'hui de 3.217.359 €. C'est en fait une réserve pour les années futures. Il ne peut pas servir à équilibrer notre budget ordinaire, mais nous pouvons l'utiliser pour financer en partie les investissements des années prochaines.

18 millions de dépenses de fonctionnement, c'est beaucoup ! A quoi utilisons-nous cet argent ? Voici quelques chiffres pour comprendre nos dépenses de fonctionnement.

Les écoles

1.690.519,20 € sont nécessaires au fonctionnement de nos écoles communales (factures énergétiques, support administratif...). Pour rappel, Genappe compte 6 implantations (Bousval, Espace 2000, Houtain-le-Val, Baisy-Thy, Loupoigne et Ways) et 858 élèves en sachant que leur nombre a augmenté de 5% de 2018 à 2019.

L'Accueil de la Petite enfance

1.592.253,77 € sont consacrés au secteur de la petite enfance, au fonctionnement des 3 structures (Service des accueillantes, la maison communale d'accueil de l'enfance « les petits-bateaux » et la crèche « les minis-pousses présentes sur le territoire Service des accueillantes conventionnées – SAEC.

La culture et la jeunesse

La bibliothèque communale développe son plan de lecture publique et accueille plus de 1.500 lecteurs. 48.000 prêts ont été effectués et de nombreuses animations de qualités sont réalisées. L'académie de musique accueille 356 élèves. Les plaines de vacances accueillent chaque printemps et chaque été pas moins de 404 enfants au total.

Le budget communal ordinaire couvre également ces dépenses et ces services à la population.

La propreté publique et la collecte des déchets

Voici encore un gros poste dans un budget communal. La Ville fait face aux dépenses liées aux collectes hebdomadaires des déchets ménagers et à leur traitement (630.000 €), aux dépenses liées au parc à conteneurs (350.000 €). Ces dépenses sont couvertes par la taxe immondices et la vente des sacs poubelle que nous avons dû augmenter cette année. D'autres dépenses ne sont pas couvertes par cette taxe, ce sont par exemple le ramassage des déchets dans les poubelles publiques et surtout malheureusement le ramassage des déchets que l'on retrouve au bord des routes, dans les fossés, etc.

Le personnel communal

7.464.000 € sont nécessaires pour assurer toutes les

dépenses liées au personnel communal : salaires, cotisations sociales et patronales, pensions des statutaires et des mandataires, et la fameuse cotisation de responsabilisation qui augmente de façon considérable.

Les dépenses de transfert

La Ville finance également d'autres partenaires : elle octroie une dotation annuelle au CPAS, à la zone de secours, à la zone de police Nivelles-Genappe, aux fabriques d'église ... Ces dépenses représentent 4.477.000 €.

Le Budget extraordinaire

Il regroupe les investissements à long terme.

Il répertorie l'ensemble des recettes et des dépenses d'investissement, par exemple : les gros travaux de réfection d'une voirie, l'achat ou la vente de bâtiments, les subsides pour investissement, les nouveaux emprunts, etc.

Le montant des investissements prévus pour l'année 2020 est de 8.974.073 €.

C'est un peu plus que les années précédentes. Nous avons beaucoup de projets cette année et certains sont fort élevés. Rassurez-nous, nous investissons de manière ambitieuse, mais mesurée. En effet, les taux d'emprunt sont fort bas et nous permettent d'investir sans alourdir le poids de notre dette et nous bénéficions de nos réserves engrangées au cours des années précédentes. Aussi souvent que possible, nous cherchons aussi à bénéficier de subsides de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province du Brabant wallon pour diminuer le coût des investissements à prendre à notre charge.

Quelques projets en chiffres

Comme vous le voyez dans les chiffres qui suivent, nos investissements se portent vers tous les secteurs de la vie communale.

Travaux

Traditionnellement, le poste lié aux travaux de voirie est fort important à Genappe : avec nos 450 km de voirie, nous sommes en effet la commune la plus étendue du Brabant Wallon. C'est logique qu'une large partie de nos dépenses y soit consacrée.



Travaux Place de Genappe



1.050.000 € seront alloués aux travaux de réfection des voiries avec un subside régional. Pour cette année-ci, on trouvera prioritairement des travaux liés à la mobilité douce, comme la création d'un bi-bande en béton pour faciliter les déplacements à vélo à la rue de la Tourterelle à Houtain-le-Val et la rue du Pont à Ways. Seront notamment rénovés le chemin de la Biequenee à Houtain-le-Val et la rue Wilquet Werner à Glabais.



Travaux rue de Glabais

385.000 € seront alloués aux travaux d'entretien, d'interventions localisées, de réfection des ponts à différents endroits de l'entité.



Travaux la motte

730.000 € sont prévus pour la rénovation de la Place de Bousval dans le cadre de l'opération de développement rural, avec des subsides de la Région wallonne pour améliorer cette place, en faire un lieu de rencontre convivial tout en y conservant du parking.

75.000 € seront consacrés à la lutte contre les inondations qui est une des grandes préoccupations du Collège communal.



Travaux pertuis

Les écoles

10.000 € pour répondre à l'augmentation de la population scolaire et à l'augmentation de la population de manière générale à Genappe suite aux nombreuses nouvelles constructions, une étude de la population scolaire est prévue et le budget s'y référant est de 10.000 €. Celle-ci permettra de définir les besoins en rénovation et en extension, mais aussi de prévoir de demander des subsides... pour augmenter au mieux la capacité d'accueil dans nos écoles.

3750 € : Pour répondre aux enjeux numériques actuels, un investissement de 3750 € est prévu pour continuer à équiper nos écoles de matériels numériques (tablettes et tableaux numériques).

32.000 € : Pour les fournitures scolaires avec un montant égal par élève. Nous répondons ainsi à l'obligation de gratuité dans l'enseignement obligatoire.

300.000 € : Il est prévu de réaliser un bon nombre de travaux dans les écoles de l'entité pour le bien-être de nos enfants, mais également pour répondre aux enjeux climatiques. Ce montant est prévu pour la rénovation de la toiture, les toilettes et la façade des classes maternelles de l'école communale de Bousval.

100.000 € : Pour la rénovation du système de chauffage électrique (section primaire) une pompe à chaleur sera installée à l'école d'Houtain-le-Val.

570.000 € : 170.000 € à Baisy-Thy et 400.000 € à Loupoigne pour des rénovations en matière d'énergie dans le but d'améliorer la performance énergétique des bâ-

timents scolaires et répondre aux enjeux climatiques.

Sport

1.800.000 € seront consacrés à la construction de nouveaux vestiaires et d'une cafétéria du stade J.C. Flament.

100.000 € sont également prévus pour le renouvellement de l'éclairage du site. Ces deux dossiers nous tiennent à cœur, car ils permettront de fournir au club une infrastructure de qualité pour l'accueil de plus de 200 membres et de 21 équipes qui s'entraînent et jouent tous les jours de la semaine. C'est un bâtiment non-résidentiel, donc il n'est pas passif, mais ces qualités énergétiques sont avérées : isolation aux normes, citernes d'eau de pluie, panneaux photovoltaïques ...

Environnement

Nous bénéficions à Genappe d'un cadre de vie apprécié par tous. Il est très important de le sauvegarder et de favoriser la biodiversité dans notre entité.

38.500 € sont réservés à la verdurisation de notre cadre de vie et à la sauvegarde de la biodiversité sur notre territoire.

100.000 € par an pendant 10 ans, seront alloués au remplacement de l'ensemble de l'éclairage public par des leds. La part communale de cet investissement conséquent sera couverte par les économies réalisées en électricité.

Bâtiments

Nous sommes propriétaires de plus de 70 bâtiments (écoles, salles sport, églises, morgues...). Il est très important d'investir chaque année dans nos bâtiments pour les garder en bon état ou pour en renouveler certains.

200.000 € c'est la somme consacrée à l'entretien récurrent de l'ensemble des bâtiments communaux aux bénéfices de nos concitoyens.



Locaux Scouts à Ways

160.000 € ont été également inscrits au budget extraordinaire pour aménager un local scout à Houtain Le Val.

500.000 € sont prévus pour l'acquisition d'immeubles de l'îlot Mintens pour poursuivre le projet de rénovation urbaine du quartier.

Mobilité

Nous sommes en route vers la transition : nous devons changer notre façon de nous déplacer et produire

moins de CO2.

190.000 € c'est la somme prévue pour favoriser une mobilité partagée et plus douce. La mise sur pied d'une station de véhicules électriques partagés, la pose de bornes de rechargement électrique, l'acquisition d'abris vélos et des travaux permettant de sécuriser les déplacements des usagers les plus faibles sont au programme.

Transition énergétique

Nous devons également modifier nos bâtiments pour consommer moins d'énergie et produire de l'énergie renouvelable.

60.000 € sont prévus pour placer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux en 2020.

15.000 € sont prévus pour réaliser un plan pour placer de panneaux photovoltaïques sur d'autres bâtiments dans les années futures.

10.000 € sont prévus pour réaliser une étude pour nous aider à mettre en place cette transition énergétique.

Participation

Nous ne sommes pas les seuls à développer des projets pour le bien-être de tous. De nombreux citoyens et associations sont très actifs dans différents domaines de la société. Nous tenons à encourager leurs actions.

64.000 € pour stimuler la participation des citoyens à la vie locale. Voilà pourquoi nous proposons un budget participatif de 50.000 € à l'extraordinaire et de 14.000 € à l'ordinaire.

Ceci fera l'objet d'un appel à projets et permettra à tout un chacun de proposer des alternatives en matière de transition écologique et énergétique.

Nous avons repris ici quelques chiffres issus du budget 2020. Si vous souhaitez avoir une lecture complète du budget, vous pouvez le trouver et le télécharger sur le site Internet de la Ville (www.genappe.be).

Pourquoi avoir insisté sur ces chiffres et pas sur d'autres ? Parce qu'ils sont particulièrement en phase avec notre Plan Stratégique Transversal (PST) qui décrit la vision de Genappe telle qu'on la souhaite d'ici à 2025 au travers d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels et en actions (vous le retrouvez également sur le site internet de la ville). Présenté au conseil communal de septembre 2019, notre PST est déjà en pleine mise en œuvre au travers de ces différents projets qui se réaliseront au fil des mois de l'année 2020.

La Ville de Genappe vous offre de nombreux services. Visitez régulièrement notre site Internet (genappe.be) et abonnez-vous à notre page Facebook, ils regorgent d'informations et d'actualité !



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)





UN EMPLOI DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT

Vous recherchez un emploi dans le domaine du transport, vous avez le permis B, mais vous manquez de qualifications ? Ou vous êtes un employeur à la recherche de candidats-chauffeurs qui n'ont pas les compétences requises, pensez au Plan Formation (PFI) dans le transport.

Qu'est-ce que le PFI dans le transport ?

Ce dispositif permet à un employeur d'accueillir un deman-

deur d'emploi, via le PFI en tant que chauffeur poids lourd ou chauffeur de bus et de car. L'employeur vous forme selon ses besoins, et, après la formation, vous engage pour une durée au moins équivalente à celle-ci.

Quant à l'employeur, il forme un candidat selon ses besoins. De plus, il organise avec l'auto-école de son choix l'obtention des différentes qualifications requises (permis C/CE, DE, CAP) et il bénéficie d'un

remboursement des coûts de formation jusqu'à un certain montant.

Intéressé ? vous avez envie d'en savoir plus ? Venez nous poser vos questions.
Maison de l'emploi de Genappe
Espace 2000, 7a
1470 Genappe - 067/41.17.20
Horaires : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 ainsi que le mardi de 13h00 à 16h00.



CPAS : DES PROJETS ET DES DÉFIS !

2020 ouvre déjà la deuxième année de cette législature alors que l'année dernière a suscité davantage de travail aux structures décideuses et une nouvelle approche au sein du personnel de notre Centre. En effet, pour la première fois les CPas étaient amenés à produire un exercice inhabituel qu'est la réalisation d'un programme stratégique transversale. Nous avons transformé cette obligation en opportunité pour améliorer la collaboration entre le personnel et l'autorité et convertir les objectifs politiques en objectifs opérationnels jusqu'en 2024.

En 2019, le Conseil s'est réuni 12 fois et a adopté près de 322 points. Le plus actif, le Comité spécial du service social s'est réuni, quant à lui, 18 fois et a pris près de 2128 décisions pour les dossiers de demandes d'aides sociales individuelles. Les activités du Centre sont en réelle croissance. Voici quelques chiffres pour 2019 : 127 personnes ont bénéficié d'un revenu d'intégration dont 38 ont réalisé une insertion professionnelle sous le régime de l'article 60, soit 30% ; 29 ménages ont bénéficié d'un logement public via le CPAS, l' AIS et Notre maison ; 202 allocations de chauffage ont été octroyées. Le CPAS a instauré un référent social en charge d'accueillir les victimes de violences conjugales et intrafamiliales tandis

que notre Halte-accueil « Les Petits Sourires » n'a pas désempli en 2019 et a pu accueillir une dizaine d'enfants de moins de 3 ans dans le cadre de notre programme de lutte contre la pauvreté infantile.

Plus de 20.000 repas a domicile !

Le service d'aide aux familles est aussi en progression significative. Il se porte bien puisque 156 usagers ont fait appel au quotidien au service aux familles que ce soit pour le service d'aide familiale ou d'aide-ménagère, ou encore les repas à domicile. En 2019, outre les 2500 repas distribués au P'tit Resto, le CPAS a distribué 20 815 repas à domicile contre 16 510 repas en 2018 soit une augmentation de 20 %.

Nous avons pu mener une gestion rigoureuse du budget du CPAS qui s'élevait en 2019 à 4,447 millions d'euros tout en pérennisant les nouveaux services. Le CPAS dispose d'une bonne santé financière,

Trois défis ...

2020 nous amènera à prendre des décisions importantes pour la création d'une Maison de Repas Publique à Genappe, sur la plaine communale, en collaboration avec Villers-la-Ville, Court-Saint-Etienne, et Lasne. Nous sommes en attente d'une réponse favorable de l'AVIQ pour nous attribuer une exten-

sion à 128 lits pour le mois d'avril. Les CPas et Communes associées devront cette année prendre la décision de s'engager dans ce projet important en matière d'infrastructure et de service, évalués à plus ou moins 25 millions d'euros. Un fameux défi pour Genappe qui s'accompagnera aussi d'une évolution de nos services à domicile !

Du côté social, le service intégration sociale mettra en place le projet « Myriam » qui proposera un accompagnement intensif afin de renforcer l'autonomisation ou « empowerment » des femmes monoparentales usagères du CPAS, afin de briser leur isolement social et réduire la pauvreté, avec une attention particulière pour leur intégration socio-professionnelle.

Investissements

Du côté immobilier, nous allons enfin réaliser la rénovation de deux logements de transit qui se situe au 17, rue de Ways au-dessus de l'Atelier de repassage et nous espérons décrocher les subsides tant attendus pour réaliser la rénovation des locaux de notre centre ainsi que la rénovation de la partie classée de notre siège, à savoir la façade et la toiture, tout en respectant la colonie de chauves-souris sérotine (caractérisée par une grande taille et une envergure de 30 centimètres), installée dans les combles de notre toiture.

42ÈME CROSS DE BOUSVAL LE 1ER MARS

Depuis 1979, le premier dimanche de mars a lieu le jogging « Le Cross de Bousval » ouvert à tous. L'an dernier, 760 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée. Deuxième épreuve du Challenge Delhalle. Trois distances sont proposées 5, 10 et 15 km.

Sur les deux rives de la Dyle, Bousval accueille une des plus anciennes courses hors stade du pays.

Cette course classique de début de saison relativement rapide se présente sous forme de deux boucles différentes décrivant un huit. Les participants parcourront de petites routes de campagne et environ 6,5 km de

chemins de terre. La principale difficulté est la célèbre côte de l'église au km 8,5. Deux postes de ravitaillement sur le parcours et un à l'arrivée. Départ de la Salle omnisport, 94, Avenue des Combattants, 1470 BOUSVAL.

Le 1er mars 2020 départ à 14 h.

Inscriptions :

www.chronorace.be ou sur place le jour même à partir de 12 h 30.

Renseignements :

René DENRUYTER
0475/84.11.57
crossdebousval@hotmail.com
www.crossdebousval.be



SOIRÉE BAVAROISE

« Le Renouveau Musical de Genappe organisera le samedi 29 février prochain sa traditionnelle soirée bavaroise. Rendez-vous dès 19h00 à l'espace 2000 (salle polyvalente) pour apprécier l'habitude chouchoute maison ou son plat de remplacement (boulettes sauce tomate) au son

de la musique de circonstance prodiguée par notre orchestre en tenue ad hoc. Infos et réservations aux 067/771708, ou via rmgenappe@skynet.be. Paf de 5,00 euros (soirée), 17,00 euros (repas chouchoute et soirée), et 12,00 euros (Plat de remplacement et soirée). »



PLAINE DE VACANCES DE PRINTEMPS... À VOS AGENDAS !

Du 6 au 17 avril prochains, la Ville de Genappe organise une plaine de vacances pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans les locaux de l'école communale Espace 2000 – Espace 2000, 1 à Genappe.

Le formulaire d'inscription est disponible sur www.genappe.be. L'inscription est validée par la remise du formulaire d'inscription et le paiement électronique des périodes visées.

Nos tarifs :

1er enfant : 35€/semaine - 2ème enfant de la même famille : 30€/semaine - 3ème

enfant de la même famille et suivants : 25€/semaine Forfait accueil : 1,50€/jour/enfant Les inscriptions se déroulent à l'Hôtel de Ville de Genappe : le mercredi 11 mars de 16h à 18h30 dans la salle du Conseil communal et le samedi 14 mars de 10h à 12h dans la salle du Collège communal

Renseignements :

Mr. Benoit Huts - 0474/ 79 76 96 benoit.huts@genappe.be
Madame Chantal Sablon
067/ 79 42 44
chantal.sablon@genappe.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen

0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Retrouvez vos animaux épanouis !

Vacances, week-ends, absences diverses, Travail, vie à 100 à l'heure, maladie, PMR ?

Max & Félix®

Visites, nourrissage, soins, jeux, balades de vos animaux à votre domicile !

7 j/7 : 0484 / 911.709

maxetfelix@outlook.com



Lundi 17/02 19h
Salle du Conseil communal
GRATUIT

CONFÉRENCE
L'ART de la confiance en soi

"La confiance en soi n'est pas un don du ciel, nous en sommes les artisans"

ATELIERS
Le 9/03/2020 et le 30/03/2020 à 19h
Par Les Morues, réseau de femmes actives
www.lesmorues.org

Inscriptions: justine.servais@genappe.be

Je pédale pour ma forme
- JPPMF -

Bientôt, près de chez vous!

JE PÉDALE POUR MA FORME, UN NOUVEAU PROJET POUR CETTE ANNÉE !

« Je pédale pour ma forme », sera lancé ce printemps dans votre commune. Un programme de « remise en selle » de huit sorties en vélo, encadrées par des coaches. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et en redécouvrant leur commune.

Vous aimez le sport ? Vous avez envie de relever ce nou-

veau challenge ? Vous voulez partager votre passion pour le vélo ? Alors, devenez coach « Je pédale pour ma forme » ! Après avoir suivi une formation dans le courant du mois de mars, vous accompagnerez un groupe de cyclistes lors de huit sorties, qui se dérouleront en mai et juin 2020.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Justine Servais (067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be) ou Pauline Marchand (071/81.81.29

mobilite@paysdes4bras.be). Vous pouvez également visiter le site www.jppmf.be.

Intéressé ? Envoyez votre candidature à Justine Servais (justine.servais@genappe.be) au plus tard pour le mercredi 19 février 2020.

Une nouvelle initiative proposée par la Ville en collaboration avec le GAL du Pays des quatre bras.



PALMARÈS DE LA 33ÈME SOIRÉE DES MÉRITES SPORTIFS

Avec plus de 700 personnes présentes, des numéros de grande qualité, des parcours sportifs 2019 époustouflants, une soirée inoubliable ! La cérémonie de remise des Mérites sportifs compte sans conteste au nombre des événements incontournables de notre belle Ville.

Rires, performances acrobatiques et rythmes déjantés ! Outre les sportifs nominés, l'assistance a pu applaudir des per-

formances remarquables dans des domaines très divers.

Le Turnclub Athena Gent se lança dans des numéros d'acroport avant de faire place au club Happy Gym avec de la gymnastique rythmique synchronisée ; Renske Endel et Boy Looijen avec leurs duos de numéros aériens où la grâce et la force s'allient.

La performance de Sarahcadémie plongeant dans le merveilleux univers sous-marin ...les

entraînantes chorégraphies de Country et le show de VTT trial et de freerun dont le frisson était garanti.

Les enfants comme les adultes ont été emportés dans l'univers de la magie de Daniel Adrian accompagné de ses oiseaux.

Christian De Paepe a animé la soirée, rythmée par l'ambiance musicale du groupe « Rafikiz », les remises de trophées et la présentation des shows artistiques.

Les grands vainqueurs de l'année 2019 sont :

Mérites individuels :

Or : Bonduel Amaury (Formula 3)
Argent : Delmotte Elodie (nage de compétition)
Bronze : Hannon Elise (Tir aux clays)

Les prix spéciaux :

- Prix du Bourgmestre : Eggerickx Marine (Twirling)
- Prix de l'Echevin des sports : Vivone Linda (Tir aux clays)
- Prix de l'Espoir : BG Lothier (HU14)
- Plaque d'encouragement : BG Lothier (HU10) et FC Genappe (U12)
- Prix de l'Effort : Indiaka Genappe (l'équipe), Vanderhaegen Samuel (course à pied - trail), Vercouter Félix (Courses d'obstacles Spartacus séries), Coulonvaux Sophie (Tir aux clays)

Mérites collectifs :

Or : Basket Club Genappe (le club)
Argent : Twirling club du Lothier (le club)
Bronze : CTT Fonteny (le club)

- Prix du Jury : Coulonvaux Sophie (Tir aux clays)
- Prix de la Presse : Vercouter Félix (Courses d'obstacles Spartacus séries)
- Prix de la Reconnaissance de la Ville : Vanderlinck Jonathan (Basket Club Genappe), Stéphane Jacques (FC Genappe), Josevski Vlade (US Volley Bousval), Clercq Freddy (US Volley Bousval), Colin's Country Genappe (Country), Extrême Pétanque.



A LOUER : DEUX LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

La Ville de Genappe informe qu'elle va mettre en location deux appartements à « loyer moyen » dans le Centre de Genappe, dans l'immeuble situé rue de Bruxelles 69.

Il s'agit d'appartement 2 chambres situé au 1er étage. L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel. Une zone de parking est aménagée à l'arrière du bâtiment.

Pour cet appartement, le loyer mensuel est actuellement de 612,14 € + charges (90 €). Celui-ci sera libre dès le 1er avril 2020. La location est consentie pour une durée de 9 ans maximum.

Pour le second appartement, le loyer mensuel est actuellement de 549,58 € + charges (90 €). Il sera libre au 1er mai 2020. La location est consentie pour une durée de 9 ans maximum.

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes :

- être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- la priorité est accordée aux candidats démontrant un lien avec la Ville de Genappe ;
- la priorité est accordée aux jeunes ménages ;
- ne pas avoir eu au cours des trois dernières années des revenus annuels bruts imposables

supérieurs à 37.200 €, somme à majorer en cas d'enfant(s) à charge, et somme liée à l'indice des prix à la consommation (indice de départ : 111.31 du mois d'août 2009) ;

- ne pas être propriétaire d'un autre bien ;
- occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte.

Les documents à annexer à l'introduction de la candidature sont les suivants :

- un certificat récent de bonne vie et mœurs ;
- une attestation de composition de famille ;
- le dernier avertissement extrait de rôle, ou à défaut la dernière fiche de salaire,
- une photocopie de la carte d'identité,
- une attestation de non propriété de bien immeuble (à obtenir auprès du Service de l'Enregistrement de Nivelles).

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, adressez votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 28 février 2020.

Renseignements :

Service Urbanisme et Logement, Mme LEEMANS, tel. 067/79.42.32.



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 9 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements :
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52





N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER VOTRE AUTORISATION

Vous devez faire des travaux, recevoir une importante livraison... et vous avez besoin de place pour garer un véhicule, une remorque, du matériel ... Dans ce cas, vous souhaitez occuper la voie publique de manière privative.

Toute utilisation privative de la voie publique que ce soit à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments ... est soumise à l'autorisation préalable du Bourgmestre.

Les trottoirs, accotements, voies de circulation et zones de stationnement notamment sont considérés comme voie publique.

Votre demande d'autorisation doit être introduite par écrit auprès de l'administration communale au moins 20 jours ouvrables avant la date d'utilisation privative de la voie publique.

Ce délai s'explique notamment par le fait que ces demandes sont traitées par le service « Arrêtés de Police » de la Zone de Police Nivelles-Ge-

nappe, lequel vérifie le respect des principes de sécurité et de circulation publique.

Un nouveau formulaire de demande d'occupation de la voie publique sera bientôt disponible sur le site de la Ville de Genappe. Il vous conviendra de renvoyer ce formulaire complété et signé soit, par mail, à l'adresse info@genappe.be, soit, par courrier, à la Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe.

Une autorisation signée par le Bourgmestre sera délivrée dans les jours suivant la demande.

Les coordonnées du demandeur, les dates d'occupation de la voirie et la signalisation routière à mettre en place et l'éventuelle redevance à payer seront mentionnées sur cette autorisation.

Depuis le 1er janvier 2020, la redevance est fixée à 1 euro par m² et par jour ou fraction de jour pour l'occupation temporaire du domaine public par des chantiers à l'occasion de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments et pour l'occupation temporaire du domaine public par des containers.



Et si on allait à la ferme ?

Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

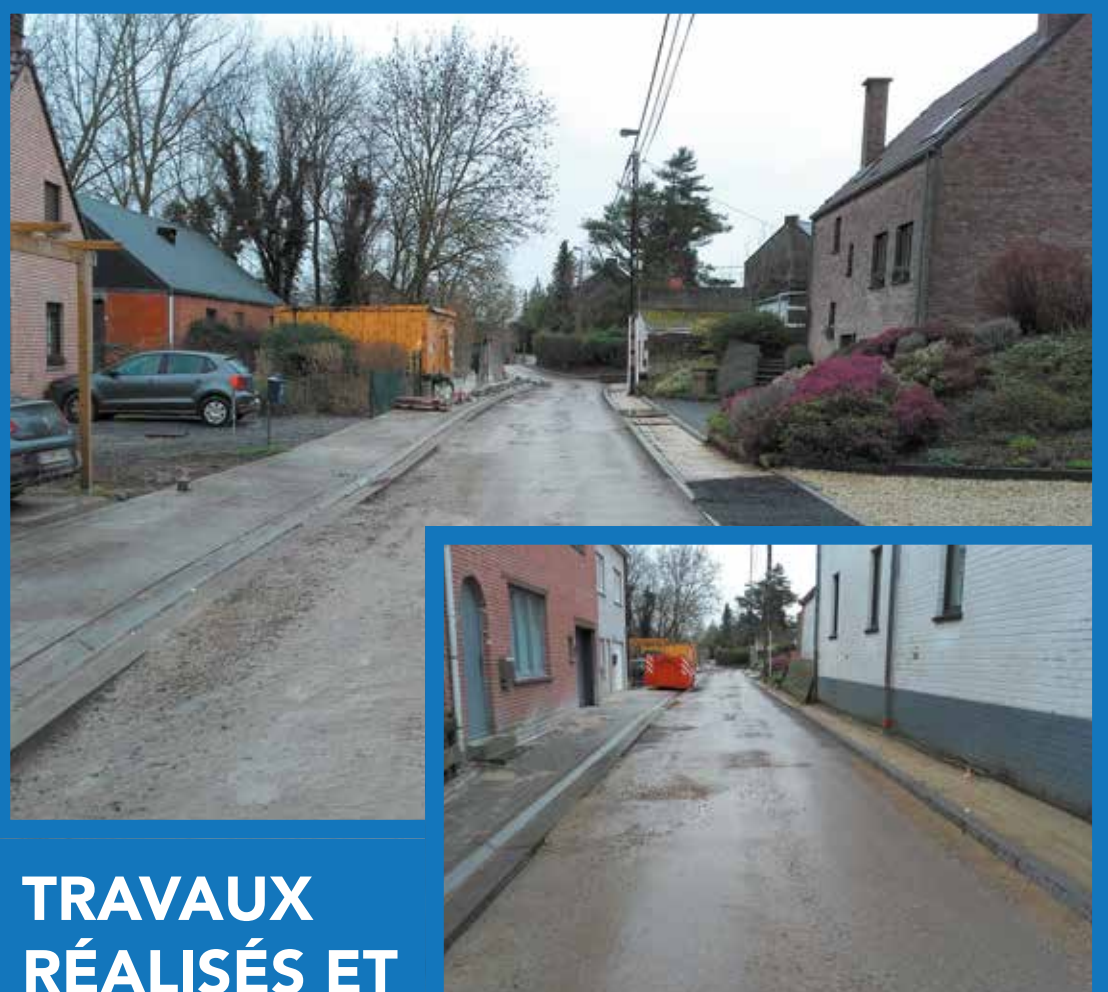
JOURNÉES SCOLAIRES ANNIVERSAIRES STAGES

0475/35.14.25 | WWW.FERMEDELAVALLEE.BE | VIEUX-GENAPPE

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



TRAVAUX RÉALISÉS ET PRÉVUS SUR VOS VOIRIES

Cette année 2019 a vu la rénovation de diverses voiries et de gros dossiers d'investissement ont trouvé leur épilogue.

En premier lieu, les travaux de la phase 2 du domaine de la Motte de pose d'égouts et de rénovations de voiries sont terminés dans les Drèves Emmanuelle & Alain, Avenues des Faisandeaux, des Daguets & de la Meute en partie, Sentier de la fermette.

En second lieu, nous avons clôturé le plan d'investissement 2017 comprenant la rénovation de la rue du Sablon, du Sentier Loriaux et du chemin de la Waronche.

Nous avons également dans le cadre du plan d'investissements 2018 réalisés la remise en état de la rue du Grand Arbre et amélioré l'accessibilité

aux piétons et cyclistes par la création de trottoirs et de marquages au sol. Les mauvaises conditions météo de cette fin d'année ne nous ont malheureusement pas permis de terminer complètement la rénovation de la rue Banterlez (partie Baisy-Thy débutée en septembre).

Nous rappelons aux divers habitants des voiries ayant fait l'objet de la pose d'une canalisation d'égouttage et les autres (Drève des Châtaigniers, du Château de la Motte, Marie-Henriette, Dom Placide) que tout citoyen habitant le long de voiries équipées d'un égout à l'obligation de raccorder son bien à ceux-ci.

Un formulaire de demande ad hoc est disponible sur le site de la ville de Genappe à l'adresse : <http://www.genappe.be/com-mune/services-communaux/urbanisme/fichiers/Formulaire.pdf>.

Celui-ci doit être complété et adressé à l'administration afin de recevoir les instructions d'usage à respecter.

L'année 2020 ne sera pas en reste, car elle verra la mise en adjudication des travaux de rénovation dans les rues suivantes :

Rue de la Tourterelle (revêtement en asphalte et jonction avec la route bi-bande en béton réalisée précédemment) et partie du chemin de la Biequenée à Houtain-le-Val. Cela permettra aux citoyens (piétons ou cyclistes de Houtain) de rejoindre Genappe en mobilité douce.

Rue du Pont à Ways (création d'une voirie de jonction de type bi-bande en béton) afin de faciliter l'accessibilité au Ravel depuis la piste cyclable existante rue Longchamps.

JE ME DÉPLACE EN TRANSPORT EN COMMUN

Carte Priorité place assise
Cette carte peut être accordée à toute personne dont l'état physique ne permet pas de rester debout, de manière prolongée, pour des raisons médicales. Celle-ci est délivrée par la SNCB.

Vous pouvez en disposer si vous voyagez en train en Belgique et que vous avez de sérieuses difficultés pour marcher ou pour rester debout. Celle-ci est valable sur l'ensemble du réseau SNCB, TEC et De Lijn. Cette carte doit être présentée en plus du billet de transport.

Comment se la procurer ?
Il faut demander cette carte au guichet de votre gare ou par courrier à l'adresse : SNCB Mobility -Bureau B-MO

051 section 13/5 - Avenue de la Porte de Hal, 40 - 1060 Bruxelles
Votre demande doit comporter le formulaire de demande complété ainsi qu'une attestation médicale précisant : que votre état physique vous interdit de rester debout trop longtemps ; ainsi que les causes médicales de cette incapacité et la durée de cette incapacité.

Ensuite, si vous êtes dans les critères imposés, vous serez invité à retirer votre carte « Priorité

place assise » dans votre gare. Vous devez amener, lors de la récupération de votre carte, d'une photo d'identité et de 5 euros.

Qui contacter ?
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la SNCB ou encore votre agent Handi-contact à la ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be





PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2020 !

En 2019, à Genappe, 794 personnes ont participé au Grand Nettoyage de printemps. Ils ont récolté plus de 170 sacs tout-venant et 101 sacs bleus. Dans l'ensemble de la Wallonie, nous comptons 162.647 participants à cette édition.

Pour cette 6e édition, et pour la première fois, le week-end habituel du Grand Nettoyage de Printemps sera complété d'une 4e journée dédiée aux entreprises. Retenez dès à présent les dates du **26, 27, 28 et 29 mars 2020**.

Nous disposons, dès à présent, des coordonnées du site internet pour pouvoir vous y ins-

crire <https://www.wallonieplus-propre.be/>

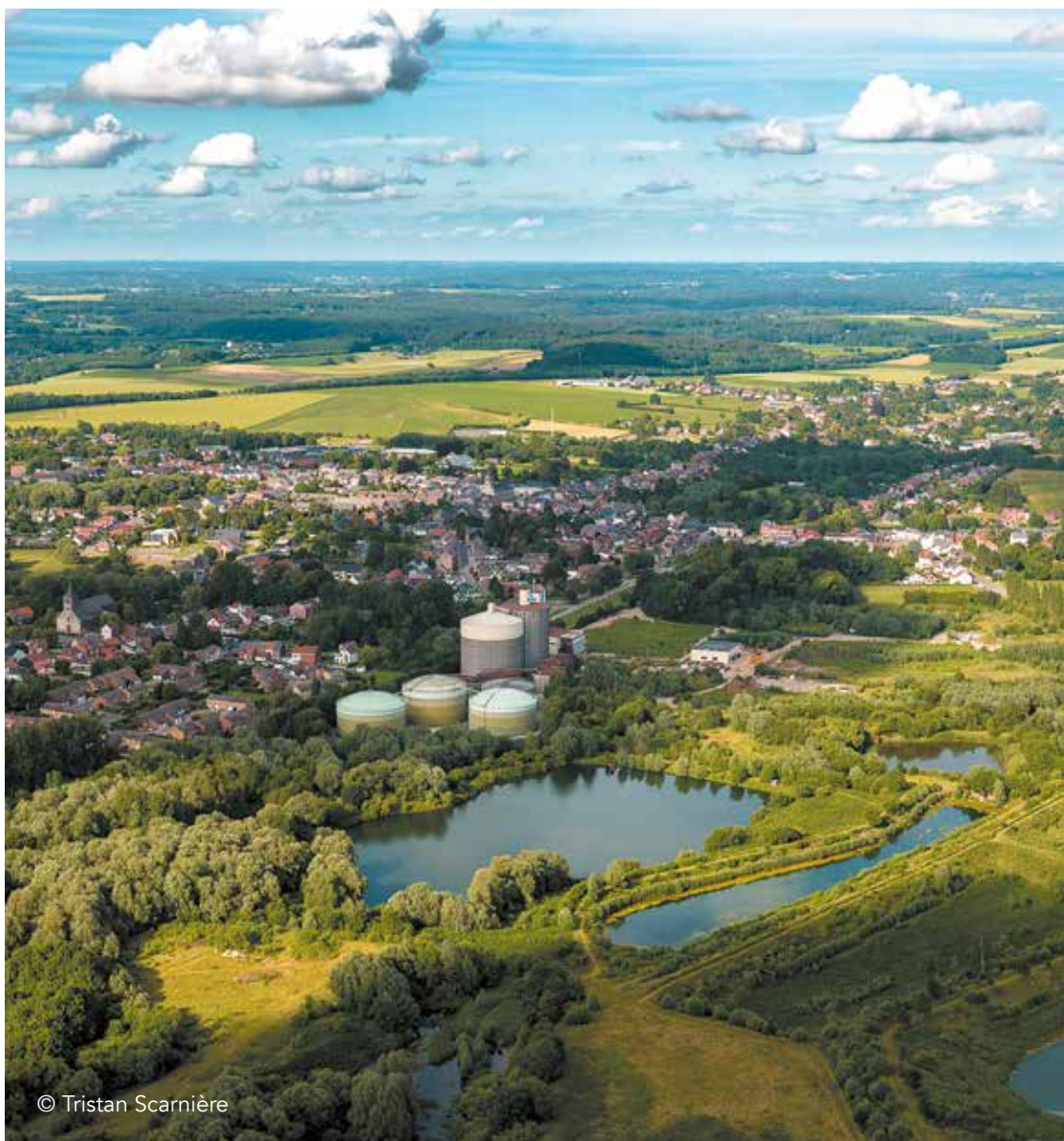
Lors de l'inscription, chaque chef d'équipe indiquera le nombre de participants et le/les endroit(s) qu'ils projettent de nettoyer ainsi que la plage horaire durant laquelle leur action sera menée.

Tous les participants recevront un kit de nettoyage composé d'un guide pratique, d'une paire de gants réutilisables, d'une vareuse fluorescente, de sacs PMC et « tout-venant » labellisés « BE WAPP ». La livraison des kits se fera directement au domicile des chefs d'équipe ou dans un point de dépôt. La commune se chargera de re-

prendre les sacs remplis.

N'hésitez plus ! Foncez ! D'autant que les résultats sont encourageants.

Ensemble, en route vers une commune et une Wallonie plus propre.



© Tristan Scarnière

GOÛTER AUX CRÊPES



Comme chaque année, la Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe organise son traditionnel goûter aux crêpes. Celui-ci se tiendra le dimanche 16 février 2020 à la

Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe, de 15h à 17h30. Nous vous y attendons nombreux. Le bénéfice aidera les plus démunis de l'entité.



À LA DÉCOUVERTE DE LA FERME DES SOURCES DE LA DYLE

Dans la famille Goies, l'agriculture est une tradition qui se transmet depuis 6 générations.

Epaulé par sa compagne Fanny, ses parents, Claude et Dominique, Philippe Goies exploite sa ferme d'élevage et les cultures de types traditionnels tels que les betteraves, la chicorée, le froment, le maïs, ... Leur troupeau compte 150 bêtes dont 50 vaches laitières, les autres sont destinées à l'élevage de blanc-bleu-belge. Le lait est principalement livré à la laiterie, mais il est possible d'obtenir du lait cru à la ferme en apportant son propre contenant.

Il y a 2 ans, Philippe et Fanny ont décidé de diversifier leur ferme par du maraîchage. C'est sur un terrain qui jouxte leur propriété qu'ils ont mis en place un potager complété par une serre. Ils y cultivent essentiellement des produits de saisons sans pesti-

cides tels que des fraises, des tomates, des courges, des mâches, des choix, des poireaux, des carottes, des céleris, des chicons, ... Ceux-ci sont vendus au magasin de la ferme, ouvert le samedi de 10h à 14h.

La ferme a adhéré au GAC (Groupe d'Achats Communs) créée par des mamans de l'école du petit chemin. Les commandes sont livrées à l'école. Ce groupe est ouvert tant pour les parents de l'école que pour tous les autres citoyens.

Leur objectif est de développer leur assortiment de produits par exemple avec une production plus importante de fraises et de petits fruitiers. Ils veulent voir leur ferme évoluer tout en gardant un esprit famille et une petite structure en circuits courts.

Contact : Facebook – Ferme des sources de la Dyle

Pattyn
Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

CENTRE FUNERAIRE SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
 Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03



UNE PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE

Cela fait déjà près d'un mois que la Plateforme de collaboration citoyenne a été mise en place en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe ainsi que la Plateforme francophone du Volontariat.

Les objectifs

Permettre d'orienter les habitants désireux de faire du volontariat vers l'offre la mieux adaptée et la plus appropriée. Offrir aux associations de Genappe un petit coup de pouce.

Comment ?

Grâce à une entrevue avec

Justine Servais qui est la cheffe de projet et l'assistante sociale à la ville.

Où et quand ?

Lors des permanences organisées au Centre Culturel de Genappe tous les premiers jeudis du mois de 10h30 à midi.

Contact :

Justine Servais au 0476/80.20.84.



Inspecteur Page



Inspecteur Taburiaux

DEUX NOUVEAUX AGENTS DE QUARTIER

Le centre de Genappe et le secteur Bousval Nord accueillent deux nouveaux agents de quartier, les inspecteurs Taburiaux et Page.

Suite au transfert de l'inspecteur Scheers vers le service Accueil de notre zone de police, le secteur du centre de Genappe hérite d'un tout nouvel agent de quartier : l'inspecteur Taburiaux. Riche de ses 23 années d'expérience chez nos collègues d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'agent de quartier tient à apprendre à connaître la population et les commerçants de son secteur avant de proposer des projets qui répondront à leurs demandes.

Autre nouvelle recrue: l'inspecteur Page qui reprend le secteur Bousval Nord. Policière depuis 16 ans à la zone de police de Namur, elle rem-

place depuis quelques jours l'inspecteur Biseau, parti dans le Corps d'Intervention de la Police fédérale du Luxembourg.

À l'écoute d'autrui, l'inspecteur Page aimerait instaurer un climat de confiance avec les riverains et maintenir une convivialité de vie avec le respect de chacun.

Habitants et commerçants du centre de Genappe, vous pouvez joindre votre nouvel agent de quartier au 067/49.34.71 ou au 0474/29.78.67 ou par mail : olivier.taburiaux@police.belgium.eu.

Habitants de Bousval Nord, vous pouvez joindre votre nouvel agent de quartier au 067/49.34.73 ou au 0474/29.78.59 ou par mail : valerie.page@police.belgium.eu.

Envie de faire du volontariat près de chez vous?

#GENAPPE
#VOLONTARIAT

*Plateforme de collaboration citoyenne

0476/802084

Rendez-vous

- au Centre culturel tous les jeudis de 10h30 à 12h
- à l'Hôtel de Ville les 1er jeudis du mois de 16h à 19h
- sur www.levolontariat.be/annonces

WEEKEND FESTIF POUR NOS SENIORS

La Commission Séniors, vous propose de venir les rejoindre, les vendredi 28 et samedi 29 février à 20h00, pour passer deux agréables soirées avec la Troupe du Théâtre du Chenois, qui vous interprétera une pièce amusante et drôle de Claude Magnier « OSCAR », qui fit le succès de Louis de Funès.

Les représentations se dérouleront dans la Salle communale de Loupigne - 8€ par personne et 1.25€ pour les bénéficiaires de l'article 27.

« Les Amis se mettent sur leur 31 »

Le dimanche 1er mars à partir de 15h, un après-midi Cabaret des « Amis de la Chanson » clôturera ce week-end dans la Salle Communale de Loupigne

Réservations : à l'accueil de l'Hôtel de Ville auprès de Muriel Opalvens – Sophie Hendrickx – 067/79.42.00 au prix de 8€ par personne.

Inscription indispensable :



Talon à nous remettre avant le 19 février 2020

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Localité :
 Tél. :/...../..... Date de naissance :/...../.....

- Participe à la pièce de théâtre le/...../.....
 Participe l'après-midi cabaret du dimanche 1er mars 2020

La Commission Séniors, Monsieur l'Echevin Hector Tubermont et Madame la Présidente Angèle Hanssens proposent à la **Salle Communale de Loupigne :**

OSCAR

pièce de Claude Magnier

Vendredi 28/02 à 20h
Samedi 29/02 à 20h

8€ par personne et 1.25€ pour les bénéficiaires de l'article 27

Réservations : Accueil Hôtel de Ville auprès de Sophie Hendrickx - Muriel Opalvens - 067/794200



BIENTÔT UNE NOUVELLE MAISON DE REPOS À GENAPPE ?

Trouver une place dans une maison de repos n'est pas toujours très facile. D'ici quelques mois, ce sera peut-être un peu plus facile à Genappe.

En effet, un permis d'urbanisme vient d'être délivré pour la construction d'une maison de repos à l'emplacement de l'ancien Palladium, aux Quatre Bras de Baisy-Thy.

Le projet consiste en la construction d'une maison de repos de 112 lits, 16 lits en résidences services et un bâtiment séparé comprenant 2 cabinets médicaux.

Le bâtiment comprendra un rez-de-chaussée et 2 niveaux sur une surface au sol de 1952 m² pour la maison de repos et 823 m² pour la résidence-service et les cabinets médicaux. Un parking de 72 places permettra d'accueillir les résidents, le personnel et les visiteurs.

Le projet est situé à cheval sur les communes de Genappe et

t de Villers-la-Ville. De ce fait, le permis d'urbanisme devait être délivré par la Région Wallonne après avis des deux collèges communaux. Après une enquête publique, la CCATM et le collège communal de Genappe ont remis un avis favorable sur la demande de permis moyennant le respect des conditions émises par la zone de secours et par les impétrants ainsi que la modification des terrasses des résidences-services pour limiter les vues vers les propriétés voisines. Le collège communal de Villers-la-Ville n'a pas remis d'avis ce qui est assimilé à un avis réputé favorable par défaut. Fin décembre 2019, le permis a été délivré par la fonctionnaire déléguée de la Région Wallonne qui a repris intégralement toutes les conditions et réserves émises par le collège communal de Genappe.

Une attention toute particulière a bien sûr été apportée à la mobilité puisque le projet est situé à hauteur du carrefour des Quatre-Bras : l'entrée se fera via

la N 5 et la sortie via la N93 ou autrement dit via la chaussée de Namur. La Région Wallonne nous promet la construction d'un rond-point à ce carrefour, mais sans toutefois nous préciser quand ce chantier est prévu.

On peut s'attendre donc à du changement dans les prochains mois au carrefour des Quatre-Bras ...

Le Collège communal et le CPAS de Genappe continuent quant à eux la préparation d'un dossier de construction d'une maison de repos publique qui serait située à Genappe, gérée et exploitée par les CPAS de Genappe, Villers-la-Ville, Court-St-Etienne et Lasne. Un dossier de demande de subside a été introduit à la Région Wallonne. En cas d'acceptation, les partenaires devraient confirmer leur participation et le projet de maison de repos publique pourrait connaître un coup d'accélérateur !

AGENDA

EXPO: PEINTURES, DESSINS, LIVRES

15, 16, 22, 23 FÉVRIER

Expo : Peinture et dessins d'Hélène Van Caneghem. Maison Galilée 2, Plaine communale 1470 Genappe
Voir article page 16

GOÛTER CRÊPES

16 FÉVRIER

De 15h00 à 17h30
A la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe. Traditionnel goûter aux crêpes de la Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe au bénéfice des plus démunis de l'entité
Voir article page 14

RÉSERVE NATURELLE

16 FÉVRIER

À 9h.
Visite guidée
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78
environnement.dyle@gmail.com

CINÉ-CLUB : UNE AFFAIRE DE FAMILLE

20 FÉVRIER

À 20h au Monty
5€ la séance
Voir article page 3

WEBSENIORS

28 FÉVRIER

De 9h à 12h - Bibliothèque
Tél.: 067/79.42.91 ou 92 ou 93

SOIRÉE BAVAROISE

29 FÉVRIER

Dès 19h00 à l'espace 2000 (salle polyvalente). Infos et réservations aux 067/77.17.08, ou via rmggenappe@skynet.be. Paf de 5 € (soirée), 17€ (repas et soirée), et 12€ (Plat de remplacement et soirée)
Voir article page 11

JOURNÉE EN FAMILLE

1ER MARS

Activités entièrement gratuites !
Au 38, Carrefour culturel 38, rue de Bruxelles, Genappe
Infos : 067/77 16 27
Voir article page 4

THÉÂTRE D'OBJET

6 MARS

Arm, 6 mars, 20h30 au Monty, Rue de Charleroi, 58
Réservations : www.lemonty.be
Tout public à partir de 6 ans - Paf : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants)
Voir article page 7

TÉLÉVIE

7 MARS

Bal Country à partir de 19 h, Animé par Mimuzik en partenariat avec Country Genappe - salle de l'espace 2000.
PAF : 8 € - Réservations : J. Delporte 0477/17.55.69 - j.delporte@hotmail.com - Y. Demoulin 0471/11.06.52 - yvette.demoulin@yahoo.fr - Versement sur le compte : BE39 1420 6495 0619 (Communication : Bal country Télévie)

RÉSERVE NATURELLE

8 MARS

À 9h30 - Gestion Service Environnement : 067/79.42.72 - aude.roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com

THÉÂTRE DIALECTAL WALLON

13, 14, 20, 21 MARS

À 19h30
15 ET 22 MARS
À 15h30
Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle... ! Comédie de Christian Derycke. Salle communale de Loupoigne, rue du centre 28 A.
Réservations souhaitées au prix de 8 € (Les places sont numérotées) auprès de Léopold Gossiaux 067/77.37.79
Voir article page 6

RÉSERVE NATURELLE

15 MARS

À 9h00
visite guidée
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72 - Aude.Roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com

CINÉ-CLUB WOMAN AT WAR

19 MARS

À 20h au Monty
5€ la séance

PIANO

22 MARS

Concert donné par Florian Noack (piano) - Eglise St Pierre, Glabais.
Réservations : Hubert Frissaer : 067/771051, hubert.frissaer@gmail.com
Prix des places en prévente : 14 € Sur place : 16 €

THÉÂTRE " PAROLES DE FRIC "

27 ET 28 MARS

À 20h00
29 MARS
À 15h00
DramAct'ic présente « Paroles de fric ». Rendez-vous au 58 de la rue de Charleroi, Au Monty, 10€ la place
Infos et réservations : Marc Potvin 0486/46.14.07 ou www.dramactic.be
Voir article page 6

Action et culture laïque
Maison Galilée

2 Plaine Communale
1470 Genappe

FÉVRIER 2020

HÉLÈNE VAN CANEGHEM

EXPOSE PEINTURES ET DESSINS
DÉDICACE SES LIVRES - contes pour enfants-nouvelles pour adultes

Vernissage SAMEDI 15 FEVRIER 2020
DIMANCHE 16 - SAMEDI 22 - DIMANCHE 23
14 H - 18 H
Plaine communale. 14a Chaussée de Bruxelles - 1470 Genappe

Helenevc.simplesite.com helenemarievc@gmail.com

Contact et information :
Maison Galilée
laicite.genappe@gmail.com
Tél 0473 36 68 44

Maison de la laïcité Genappe - Maison Galilée